



**La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au  
vendredi 6 février 2026**

Le décret correspondant, n° 2025-848 du 27 août 2025, est consultable ci-dessous :

→ [Décret fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs.](#)